

INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES - (restaurant scolaire - garderie)

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Document à retourner à la mairie avant le lundi 24 août 2021

ELEVE

NOM : PRENOMS : SEXE : M - F

Né (e) le : /..../ Lieu de naissance (commune et département) -

Adresse

Code postal : Commune.....

Classe :

RESPONSABLES LEGAUX

MERE

Autorité parentale : OUI NON

NOM patronymique : PRENOM :

NOM marital ou nom d'usage

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile :Téléphone portable

Téléphone travail : Numéro de poste:

Courriel : N° d'allocataire CAF.....

PERE

Autorité parentale : OUI NON

NOM patronymique : PRENOM :

Adresse : Code postal :..... Commune :

Téléphone domicileTéléphone portable

Téléphone travail : Numéro de poste

Courriel : N° d'allocataire CAF.....

AUTRE RESPONSABLE LEGAL

Autorité parentale : OUI NON

(personne physique ou morale)

Organisme : Personne référent

Fonction Lien avec l'enfant:

Adresse

Code postal : Commune

Téléphone: Téléphone portable

Courriel

Personne à contacter en cas d'urgence et/ ou autorisée à venir récupérer mon (mes) enfants :

Nom : Qualité Téléphone

Nom : Qualité Téléphone

I. Garderie périscolaire (cochez la ou les cases)

Lundi **Mardi** **Jeudi** **Vendredi**

Possibilité d'inscrire l'enfant le matin jusqu'à 8h20 sur le planning affiché dans la cour de l'école.

1 - ALLERGIES CONNUES OU REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER

Conformément au règlement intérieur, nous fournir :

- un certificat médical
- une lettre de décharge concernant la Mairie et le fournisseur des repas

.....
.....
Mise en place d'un P.A.I. OUI NON

2 - DEMANDES ALIMENTAIRES PARTICULIERES DUES A UNE RELIGION

.....
.....

3 - VOTRE ENFANT EST IL SOUS TRAITEMENT PARTICULIER AUTRE QU'ALLERGIE ? SI OUI LEQUEL ?

.....
.....

QUOTIENT FAMILIAL

Les tarifs de restauration scolaire sont soumis au quotient familial délibération n° D2017_36 du 21/11/2017 (QF < 400 : 2.64 € / de 401 à 700 : 3.17 € / de 701 à 1000 : 3.65 € / > 1000 : 5.28€)
Pour en bénéficier nous fournir votre quotient familial qu'il soit identique ou non à celui de l'année précédente que vous pouvez retirer au centre de votre CAF ou par internet.
A défaut, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

FACTURATION – (pour les parents séparés la facture sera envoyée UNIQUEMENT au parent désigné ci-dessous)

Les factures seront à adresser à :

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

Souhaite un prélèvement automatique : oui non

Dans ce cas remplir le formulaire SEPA joint et fournir un RIB **si ce n'était pas le cas l'année dernière.**

Merci de nous fournir une attestation d'assurance extrascolaire.

Le règlement intérieur du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire vous seront transmis pour signature ULTERIEUREMENT.

Date et signature